



Le  
gouvernement fédéral

# Un partenariat approfondi avec l'Afrique

Actualisation et développement des lignes directrices  
de la **politique africaine du gouvernement fédéral**

27 mars 2019

# Un partenariat approfondi avec l'Afrique

Actualisation et développement des lignes directrices  
de la **politique africaine du gouvernement fédéral**

27 mars 2019

**L**e bien-être de l'Europe est indissociable de celui de notre voisine, l'Afrique. L'Europe et l'Afrique sont des acteurs du développement mondial. La coopération partenariale avec les pays africains constitue donc une mission majeure de notre temps. Il est dans l'intérêt de l'Allemagne et de l'Europe de contribuer à assurer la stabilité politique et à réduire l'écart de développement et de richesse. De même, il est dans l'intérêt de l'Allemagne de saisir les chances qu'offre un partenariat avec l'Afrique.

Pour cette raison, le gouvernement fédéral intensifiera sa politique africaine. Il s'appuie pour cela sur les lignes directrices de la politique africaine du gouvernement fédéral de 2014 ainsi que sur les priorités et les initiatives de la dernière législature.

Un partenariat approfondi avec l'Afrique nous permettant de forger notre avenir commun est notre objectif. Nous souhaitons établir des relations étendues qui reflètent l'importance politique et économique de l'Afrique pour l'Europe et respectent la grande diversité et complexité régionale de l'Afrique, en nous basant sur les principes et les objectifs définis par les pays africains dans leur Agenda 2063. Pour cela, nous nous concentrons volontairement sur les thèmes d'avenir du continent africain, à savoir l'économie numérique, l'innovation et l'éducation, et nous soutenons le commerce ainsi que les investissements du secteur privé.

Il est primordial pour nous en particulier de renforcer les droits de l'homme, la participation sociale, la bonne gouvernance et l'état de droit.

L'Union européenne et l'Afrique souhaitent elles aussi donner à leur coopération une nouvelle qualité. En novembre 2017 lors du sommet UA-UE, l'Union européenne et l'Union africaine s'étaient déjà fixé comme objectif d'approfondir leur coopération. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE ont réaffirmé cet objectif à plusieurs reprises lors du Conseil européen en 2018. Le partenariat euro-africain est essentiel pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et il contribue à relever les défis planétaires.

En tenant compte également de l'engagement d'autres pays, nous voulons être un partenaire fiable pour l'Afrique et coopérer dans l'intérêt mutuel. Nous entendons ainsi contribuer à renforcer le rôle que se sont assigné les partenaires africains et les organisations africaines dans le monde.

Nous souhaitons suivre une approche africaine globale qui soit cohérente, coordonnée au sein du gouvernement fédéral et qui s'inscrive dans le contexte européen et multilatéral. Nous y emploierons également notre mandat au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2019-2020 et notre présidence du Conseil de l'Union européenne au deuxième semestre 2020. Nous avons par ailleurs renforcé la coordination au sein du gouvernement fédéral en créant un groupe interministériel « Afrique » au niveau des secrétaires d'État.

L'ouverture basée sur nos possibilités sera au cœur de notre engagement. Nous sommes ouverts aux idées et aux conceptions de nos partenaires africains dans toute leur diversité et leur autonomie. D'un autre côté, nous sommes conscients des limites de notre champ d'action et de nos capacités financières. Dans notre politique africaine concrète, nous serons aussi régulièrement confrontés à des conflits d'objectifs et à la nécessité de peser le pour et le contre.



Les mesures prises par le gouvernement fédéral seront prioritairement axées sur **cinq objectifs**:

**1.**

Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité

**2.**

Assurer un développement économique durable, la croissance, la prospérité et l'emploi pour tous – investir dans les perspectives d'avenir de la jeunesse et des femmes africaines

**3.**

Piloter et gérer les migrations, réduire les causes de départ, soutenir les réfugiés

**4.**

Renforcer avec l'Afrique l'ordre international fondé sur des règles

**5.**

Approfondir nos partenariats au niveau de la société civile



# 1. Promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité

**D**e nombreux pays et régions d'Afrique sont toujours en proie à des conflits armés. La guerre et la violence menacent la vie et le bien-être de nombreuses personnes. Cause principale de la fuite migratoire, elles font obstacle au développement. Les répercussions touchent également l'Europe.

La paix et la sécurité sont les objectifs majeurs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'UA ambitionne d'étendre les efforts de paix de l'Afrique, de les rendre plus efficaces et de se financer davantage elle-même. Elle proclame par ailleurs son attachement aux principes de la bonne gouvernance, aux valeurs démocratiques, à la protection des droits de l'homme, à l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'au droit et à l'état de droit. Nous partageons ces principes et ces valeurs et nous encourageons nos partenaires africains à les appliquer.

La paix et la sécurité représentent également un pilier central du partenariat entre l'UE et l'UA que nous voulons continuer de développer de manière cohérente.

Nous avons l'intention de mettre à profit notre engagement aux Nations Unies et notre mandat au Conseil de sécurité des Nations Unies en 2019 et 2020 pour renforcer la coopération des Nations Unies avec les partenaires africains dans toutes les questions touchant à la paix et à la sécurité.

- En application des lignes directrices du gouvernement fédéral « Prévenir les crises, gérer les conflits, promouvoir la paix » adoptées en 2017, nous poursuivons notre engagement pour **la prévention des crises, la stabilisation, la gestion des conflits et la promotion de la paix** sur le continent africain. Cela signifie que nous nous préoccupons notamment des facteurs et des causes structurels des conflits, des violences et de la fragilité en Afrique. Ceux-ci ont également des effets et des répercussions sur l'Europe, comme la fuite migratoire et la migration irrégulière, la criminalité transnationale organisée et le terrorisme. Nous voulons renforcer encore le rôle actif des femmes dans la consolidation de la paix et la prévention des crises en Afrique dans le sens de la résolution « Femmes, paix et sécurité » du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous devons mieux intégrer encore dans notre action les questions ayant trait à la paix et à la sécurité, y compris les risques liés au climat. Pour ce faire, nous appliquons une approche interministérielle et nous misons de manière accrue sur des analyses communes des contextes nationaux et régionaux ainsi que sur une planification concertée.

- **Nous soutenons les efforts déployés en vue de la participation politique et d'une plus grande égalité des chances, en particulier pour les femmes et la jeune population en forte expansion.** La participation politique est une condition essentielle pour empêcher les tensions sociales. C'est pourquoi nous renforcerons les systèmes démocratiques et nous opposerons à l'érosion des institutions et des processus démocratiques. Nous voulons accroître l'engagement de l'UE manifesté jusqu'à présent dans les missions d'observation électorale, également en coopération avec la société civile africaine et en intégrant les possibilités offertes par le numérique. Dans toutes les mesures prises, l'intégration de la dimension de genre est capitale. Nous entendons par ailleurs renforcer le rôle du droit et la protection des droits de l'homme par des actions visant à promouvoir l'état de droit.

- **Dans le domaine de la prévention des crises et de la gestion des conflits, nous suivons une approche régionale.** Nous sommes actifs au sein de l'UE et des Nations Unies, nous nous concertons étroitement avec l'UA et les organisations régionales africaines et, partout où c'est possible, nous soutenons les approches africaines. Nous mettons l'accent tout spécialement sur les actions régionales et transfrontalières et sur la maîtrise des causes structurelles des conflits armés.



UN POLICIER OUGANDAIS DE LA MISSION DE L'UA EN SOMALIE ©dpa

- **Nous soutenons le développement de l'architecture africaine de paix et de sécurité.** Ces dernières années, l'Union africaine a mis en place des structures efficaces pour assurer la paix et la sécurité sur le continent africain. Ces structures devraient pouvoir remplir dès que possible leurs missions civiles, policières et militaires de manière autonome et financièrement indépendante. Le financement des missions de paix sous conduite africaine doit reposer à l'avenir sur un socle plus durable et sûr en dehors du financement du développement avec, à moyen terme, des contributions plus élevées de l'Afrique. En tenant compte des contributions financières européennes considérables, nous souhaitons accompagner de manière constructive, dans les organes de l'ONU, les consultations portant sur un soutien renforcé de la part des Nations Unies.

- Pour contribuer à la création de forces de sécurité qualifiées, respectant l'état de droit et convenablement équipées, nous entendons poursuivre l'initiative allemande de promotion et de renforcement des capacités lancée en 2016. Dans le cadre de cette initiative, nous soutiendrons également à l'avenir tant les forces de sécurité militaires que civiles, notamment policières (police des frontières) et nous nous emploierons à augmenter la proportion de femmes dans les forces de sécurité. **Les programmes d'aide à la formation et à l'équipement du gouvernement** fédéral centrés sur l'Afrique seront poursuivis. Outre les équipements matériels fournis, nous organiserons des formations tenant compte de la nécessité de respecter les droits de l'homme et les règles du droit international humanitaire. Nous voulons également apporter une assistance-conseil en matière structurelle. Les missions accomplies dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune demeurent nécessaires dans de nombreux pays partenaires afin d'y assurer la mise en place ou le développement des capacités civiles, policières et militaires. Nous nous engageons en faveur d'une possibilité de financer les mesures de promotion et de renforcement des capacités sur le budget européen en dehors du financement du développement par l'UE.
- Le gouvernement fédéral mène également à l'égard de l'Afrique une **politique d'exportation d'armements restrictive** comme le spécifient les lignes directrices du gouvernement fédéral « Prévenir les crises, gérer les conflits, promouvoir la paix ».
- **Nous continuerons à soutenir les victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles.** En tant que l'un des principaux donateurs d'aide humanitaire, nous nous engageons pour que le système humanitaire international soit également plus fort et plus opérationnel en Afrique. Nous œuvrons pour le respect des principes humanitaires et du droit international humanitaire. Dans ce contexte, nous prenons tout spécialement en considération les besoins des populations particulièrement vulnérables et des victimes des violences sexuelles et sexistes. Grâce à l'aide de transition structurante et axée sur le développement, nous créons dans des contextes fragiles à un stade précoce les premières bases préparant un développement durable, pacifique et inclusif.



## 2. Assurer un développement économique durable, la croissance, la prospérité et l'emploi pour tous – investir dans les perspectives d'avenir de la jeunesse et des femmes africaines

**L'**Afrique n'est pas pauvre, mais une grande partie des habitants le sont. Dans certains pays, un taux de croissance économique impressionnant contraste avec une pauvreté accablante de la population. Les économies nationales restent fortement dépendantes des matières premières. De grandes inégalités, le manque de perspectives économiques et l'accès insuffisant à l'éducation renferment un fort potentiel de conflit. Nous devons poursuivre sans relâche la lutte contre la pauvreté et la faim.

Le commerce et les investissements sont le cadre indispensable et le moteur d'un développement économique inclusif ainsi que la clé de l'emploi. Pour parvenir à une croissance économique durable en Afrique, il faut nettement améliorer les infrastructures, créer des conditions générales plus favorables aux activités économiques et veiller à un secteur privé dynamique. Il est nécessaire à cet effet de diversifier les économies nationales et de développer la production industrielle et la création de valeur. Accroître la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme contribue également au développement durable.

La santé, l'éducation, la formation et l'emploi constituent d'autres facteurs déterminants pour une croissance qui n'exclut personne et ne laisse personne de côté. Face à l'évolution démographique, de nombreux pays d'Afrique voient leurs efforts destinés à maintenir les acquis en matière de développement et de prospérité fortement compromis. Pour relever ces défis, il est nécessaire de renforcer les actions entreprises dans des domaines clés tels que la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'éducation et la protection sociale.

Dans son Agenda 2063, l'Union africaine a défini ses priorités en matière de croissance et de développement. Nous soutenons les efforts des pays africains pour parvenir à une croissance économique créatrice d'emplois, augmenter leurs recettes fiscales et se rendre moins dépendants de la coopération au développement. De même, nous encourageons et appuyons fermement les efforts déployés par ces pays pour renforcer l'état de droit, établir la bonne gouvernance et intensifier leur lutte contre la corruption.

Nous entendons centrer encore davantage notre coopération avec l'Afrique sur le commerce, les investissements du secteur privé et l'innovation, ainsi que mettre l'accent sur l'emploi et la participation économique. Compte tenu des grands défis liés à une population à forte croissance, nous ciblerons notre action, partout où cela sera possible, sur l'accès des jeunes et des femmes à l'éducation et à l'emploi et sur leur participation au développement économique et social.

Nous devons pour cela fixer des priorités et mener une coopération multilatérale tournée vers l'avenir. Notre engagement sera désormais plus étroitement lié à des conditions et aux contributions de nos gouvernements partenaires.

- **Nous soutenons le projet africain d'espace économique unique.** Cet espace dynamise les échanges de marchandises et de services en Afrique, augmente l'attractivité pour les investissements africains et étrangers et renforce la position de l'Afrique dans les échanges internationaux. Nous soutenons l'objectif africain de création d'une zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Nous poursuivons par ailleurs notre engagement en faveur d'une politique commerciale UE-Afrique bénéficiant aux deux parties et saluons la perspective de conclure un accord sur une zone de libre-échange euro-africaine. La conclusion et – là où ils sont déjà provisoirement appliqués – le contrôle suivi des impacts des accords de partenariat économique (APE) européens et de leur cohérence avec la ZLECAf sont des étapes dans cette voie. Nous soutenons l'intégration des pays africains dans les chaînes de valeur mondiales sur la base des normes fondamentales en matière sociale, écologique et de droits de l'homme. Nous nous engageons activement dans le développement des régimes préférentiels unilatéraux de l'UE (« Tout sauf les armes », « Système de préférences généralisées plus »). Nous soutenons de multiple façon la suppression des entraves commerciales non tarifaires en Afrique, notamment la réduction des coûts des échanges intra-africains. Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, nous nous engageons pour une application efficace des accords d'association conclus avec des pays d'Afrique du Nord et pour la poursuite des négociations sur des accords de libre-échange approfondis et étendus.
- **Nous continuerons de soutenir les initiatives de réforme dans les pays africains.** Dans son document intitulé « Le développement économique de l'Afrique – enjeux et options », le gouvernement fédéral formule les grands axes de son engagement qu'il entend maintenir. L'un d'entre eux est l'initiative de partenariat avec l'Afrique du G20 lancée en 2017 sous présidence allemande, et notamment le « Compact with Africa », que nous poursuivons afin de renforcer les incitations à la réforme et partant les investissements et l'emploi dans les pays participants. Le Plan Marshall avec l'Afrique et l'initiative Pro!Afrika donnent également des impulsions au développement économique en Afrique.

- Dans le cadre du « **Compact with Africa** » (CwA), nous souhaitons, en collaboration avec les partenaires et organisations internationaux, promouvoir la stabilité macroéconomique, le développement économique et la soutenabilité de la dette des pays participants et améliorer ainsi les conditions générales et d'investissement pour le secteur privé. Cela implique le soutien systématique des secteurs et marchés financiers locaux afin de faciliter l'accès des entreprises sur place au crédit. Nous appliquerons successivement le train de mesures interministérielles annoncé en octobre 2018 à Berlin dans le cadre de la conférence CwA. Dans ce contexte, des manifestations seront organisées régulièrement avec les pays du CwA pour mettre en œuvre cette initiative.
- Le Plan Marshall avec l'Afrique prévoit dans le contexte du CwA d'aider les partenaires particulièrement favorables aux réformes à créer de meilleures conditions d'investissement et à acquérir des investisseurs par le biais de **partenariats de réforme**. De tels partenariats ont déjà été conclus avec la Tunisie, le Ghana et la Côte d'Ivoire. En outre, nous ferons en sorte d'intensifier, notamment dans le cadre européen, international et multilatéral, les efforts récents entrepris dans le domaine de la coopération au développement pour promouvoir le secteur privé en Afrique. Enfin, nous soutenons le Plan d'investissement pour l'Europe de l'UE qui reprend également ces principes fondamentaux.



EMPLOYÉES DANS UNE USINE D'UN FOURNISSEUR AUTOMOBILE ALLEMAND À TUNIS ©dpa



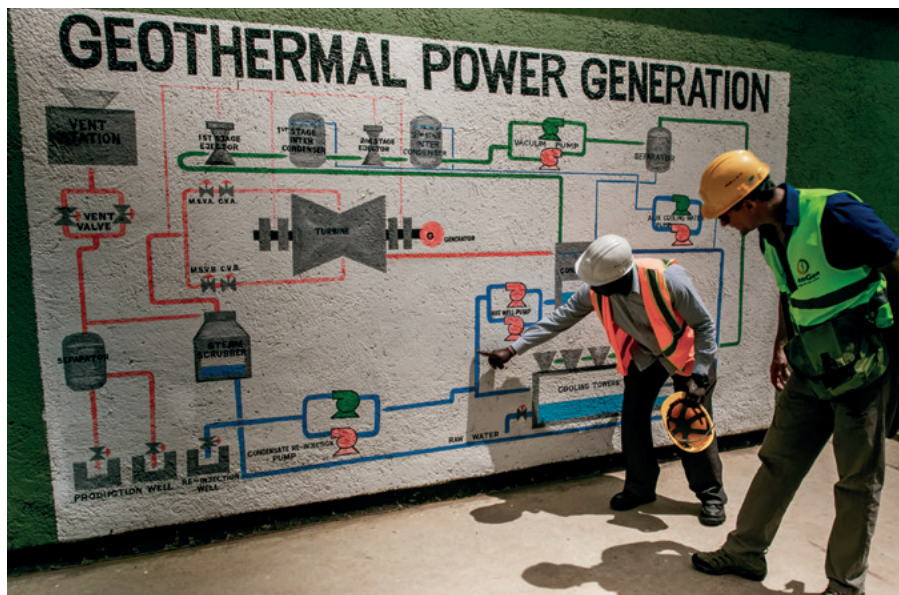
- **Nous soutenons le développement économique de l'Afrique via une promotion renforcée du commerce extérieur.** Nous adapterons plus en détail les conditions dans lesquelles la Fédération accompagne les exportations et les investissements. Tous les participants en Allemagne et en Afrique en bénéficieront. Pour comprendre et surmonter les obstacles qu'il leur faut affronter pour avoir accès aux marchés des pays africains, les entreprises allemandes pourront s'appuyer sur le réseau des chambres de commerce allemandes à l'étranger. De plus, le « Réseau économique Afrique » regroupe et complète les offres de conseil et de soutien existantes, l'objectif étant d'accompagner et d'appuyer en particulier les petites et moyennes entreprises désireuses d'accéder aux marchés africains en expansion.
- Le gouvernement fédéral développera ses activités dans le cadre des **partenariats énergétiques et des dialogues sur le climat** avec les pays africains. L'accès à une énergie fiable offre des possibilités en matière d'éducation, de santé, d'entrepreneuriat et d'emploi et renforce la volonté d'investir. Nous aidons les pays africains à dissocier leur consommation de ressources et d'énergie de la croissance économique et à parvenir conformément à l'Accord de Paris sur le climat à une réduction de l'intensité carbone de leurs économies. C'est dans ce cadre que s'inscrit, entre autres, l'appui du gouvernement fédéral à l'Initiative de l'Afrique sur les Énergies Renouvelables (IAER). La planification du développement des énergies renouvelables sera soutenue par les canaux de financement bilatéraux et multilatéraux existants. Nous encouragerons par ailleurs l'intégration régionale des marchés de l'électricité.
- Le gouvernement fédéral coopérera avec les partenaires africains pour **empêcher la fraude et l'évasion fiscales** et appliquera à l'échelon international les normes internationales de lutte contre les transferts financiers irréguliers. Un élément essentiel dans ce contexte consiste à renforcer les administrations financières et fiscales africaines et à créer ou développer des cours des comptes et des institutions luttant contre la corruption. Nous prévoyons de conclure rapidement des conventions fiscales avec d'autres pays tout en tenant compte de la situation spécifique de ces pays ; nous souhaitons par ailleurs mener rapidement à bien les négociations en cours.



SCÈNE DE RUE À ACCRA, GHANA ©THOMAS IMO/PHOTOTHEK.NET

- **Nous aiderons nos partenaires africains à améliorer leurs structures et leurs capacités dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement.** Des structures éducatives opérationnelles à tous les niveaux (enseignement primaire, professionnel et supérieur), une éducation à vocation pratique et correspondant aux besoins du marché du travail et des systèmes scientifiques modernes jouent un rôle déterminant pour la capacité d'innovation, la croissance économique et l'emploi durable, mais aussi pour la participation sociale, la sécurité et la stabilité. La formation professionnelle doit rester un élément central de l'engagement allemand. Nous voulons aider les gouvernements africains à encourager les partenariats de formation public-privé qui génèrent des emplois dans des entreprises africaines et internationales. Les établissements d'enseignement supérieur et autres institutions peuvent également être des partenaires importants dans cette optique.

- Nous renforcerons la coopération dans les domaines de la **science**, de la **recherche**, de la **technologie** et de **l'innovation**. Dans le cadre de la table ronde du gouvernement fédéral sur l'internationalisation de l'éducation, de la science et de la recherche, nous avons déjà lancé un processus interministériel. Nous soutiendrons la Stratégie « Science, technologie et innovation pour l'Afrique (STISA-2024) » de l'Union africaine, en renforçant notamment les réseaux de coopération scientifique et de recherche.
- Nous voulons **exploiter les possibilités offertes par le numérique** et permettre ou améliorer la **participation au savoir**.
- Nous nous engagerons pour **un travail décent et la qualité du travail** ainsi que pour le respect des normes du travail et normes sociales internationales, conformément aux orientations des Nations Unies pour l'économie et les droits de l'homme, à savoir notamment pour un meilleur accès aux systèmes de protection sociale, des infrastructures adéquates en matière d'encadrement et d'éducation, le renforcement de la protection du travail, la protection contre l'exploitation et le travail forcé et la promotion du dialogue social.



CENTRALE GÉOTHERMIQUE À OLKARIA, KENYA ©MICHAEL GOTTSCHALK/PHOTOTHEK.NET

- **Nous plaçons pour l'introduction de normes environnementales et sociales durables** et aidons nos partenaires africains à les appliquer. Nous continuerons d'apporter du soutien aux pays africains dans le domaine de la protection des forêts humides et de la biodiversité.
- **Nous continuerons également d'aider l'Afrique à mettre en place une économie agricole et agroalimentaire performante et durable** et nous intensifierons nos initiatives en faveur du développement des zones rurales en Afrique, en tenant compte des activités d'acteurs majeurs dans le secteur agricole, notamment les Nations Unies et l'Union européenne. Dans la lutte contre la pauvreté extrême, de plus en plus concentrée dans les États fragiles de l'Afrique subsaharienne, nous voulons cibler notre appui sur l'accès des personnes démunies aux infrastructures, à l'énergie, à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale.
- **Nous proposerons à l'Afrique une coopération dans les questions démographiques**, comportant notamment la promotion de l'éducation, de l'emploi et de la santé et des droits sexuels et reproductifs, le soutien à une planification du développement sensible à la démographie et à la collecte de données démographiques, ainsi que la discussion de questions démographiques dans le cadre du dialogue politique bilatéral et multilatéral.
- **Nous renforcerons notre action pour stabiliser les systèmes de santé**. Outre des soins de santé généralisés et de qualité, qui sont un aspect crucial des objectifs de développement durable des Nations Unies, la sécurité sanitaire et la prévention des épidémies et des pandémies, et notamment la prévention des résistances antimicrobiennes, sont au cœur de la politique du gouvernement fédéral. Comme renforcer les systèmes de santé nationaux doit jouer un rôle central dans la prévention des crises sanitaires, nous soutenons, nous aussi, la création et le renforcement de capacités de recherche en Afrique.



### 3. Piloter et gérer les migrations, réduire les causes de départ, soutenir les réfugiés

**L**es mouvements de migrants et de réfugiés se sont visiblement intensifiés depuis 2014. Nous saluons les résultats obtenus par les pays du continent africain dans leur gestion des défis que sont les déplacements internes, la fuite et la migration irrégulière ; les réfugiés africains sont accueillis en grande majorité dans les pays d'Afrique. L'Allemagne et l'Europe font également face à d'énormes défis. Il en résulte un besoin d'agir considérable en Afrique et en Europe. La politique migratoire fait partie intégrante de notre politique africaine. Aider à réduire les causes de la fuite migratoire et de la migration irrégulière et empêcher les activités des passeurs est une mission transversale du gouvernement fédéral.

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le Pacte mondial sur les réfugiés, qui s'inscrivent dans un cadre de droit international s'appliquant à l'échelle internationale et régionale, notamment la Convention relative au statut des réfugiés, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les conventions des Nations Unies sur les droits de l'homme, constituent le cadre de notre coopération future avec nos partenaires africains.

- **Nous développerons la coopération en matière migratoire avec l'Union africaine et certains pays d'Afrique et en améliorerons la qualité.** WNous prenons au sérieux les préoccupations et les intérêts des pays africains, sans pour autant perdre de vue les intérêts européens. Nous sommes partisans d'une conciliation équitable des intérêts. Ceux-ci consistent, d'une part, à assurer de meilleures perspectives en particulier pour les jeunes, à protéger les ressortissants et à améliorer l'accès de la population africaine aux possibilités de migration régulière existantes et, d'autre part, à endiguer la migration irrégulière, notamment par le biais de la lutte contre le trafic d'êtres humains, et la réadmission de ressortissants ayant reçu une décision exécutoire de quitter le territoire. La coopération est cruciale pour informer sur le retour volontaire et la réintégration, les voies légales de migration et les risques posés par la migration irrégulière. Pour ce faire, nous coordonnerons notre action au niveau national et nous nous engagerons dans des dialogues régionaux et transcontinentaux sur les migrations.

- **Une migration et une mobilité régulières et bien gérées** s'effectuant dans l'intérêt de toutes les parties prenantes offrent potentiellement d'importants effets positifs. Nous encourageons les offres de conseil et l'amélioration de l'accès aux possibilités de migration régulière existantes. Une migration irrégulière et mal gérée n'est en effet ni dans l'intérêt de l'Afrique ni dans celui de l'Europe
- Les conflits armés et les persécutions pour des raisons politiques, ethniques ou religieuses sont les causes principales de la fuite migratoire. Nous voulons nous préoccuper davantage des **causes de départ dans les pays d'origine** au niveau interministériel en ayant recours à des instruments et des approches de la politique étrangère, de sécurité et de développement.



DES RÉFUGIÉS RAPATRIÉS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ©dpa

- Partout où c'est possible, nous encourageons le retour volontaire des réfugiés dans leur pays d'origine dans la dignité et la sécurité. Nous développons encore les possibilités de soutien au retour volontaire des migrants et à leur réintégration durable dans leur pays d'origine. En même temps, si les personnes tenues de quitter le territoire allemand ne sont pas prêtes à rentrer volontairement chez elles, nous attendons des pays d'origine qu'ils contribuent à l'application des mesures prises par l'État allemand pour obliger ces ressortissants à quitter le territoire.

- **Nous offrons des perspectives pour les réfugiés et les migrants à proximité de leur pays d'origine** et pour la population dans les différents pays d'accueil. Nous voulons lutter contre la traite des êtres humains et nous nous engageons en faveur de la protection des personnes et des groupes particulièrement vulnérables, dont les femmes et les enfants, ainsi que pour l'intégration des réfugiés et des migrants dans leur pays d'accueil ou de destination en Afrique.
- **Nous plaçons pour une meilleure compréhension et une évaluation réaliste des flux migratoires** en Afrique et entre l'Afrique et tous les continents. Nous intensifierons encore les conseils en matière de politique migratoire et les informations concernant les risques de la migration irrégulière ainsi que les voies légales, en y associant la diaspora et les organisations de la société civile et organisations internationales.

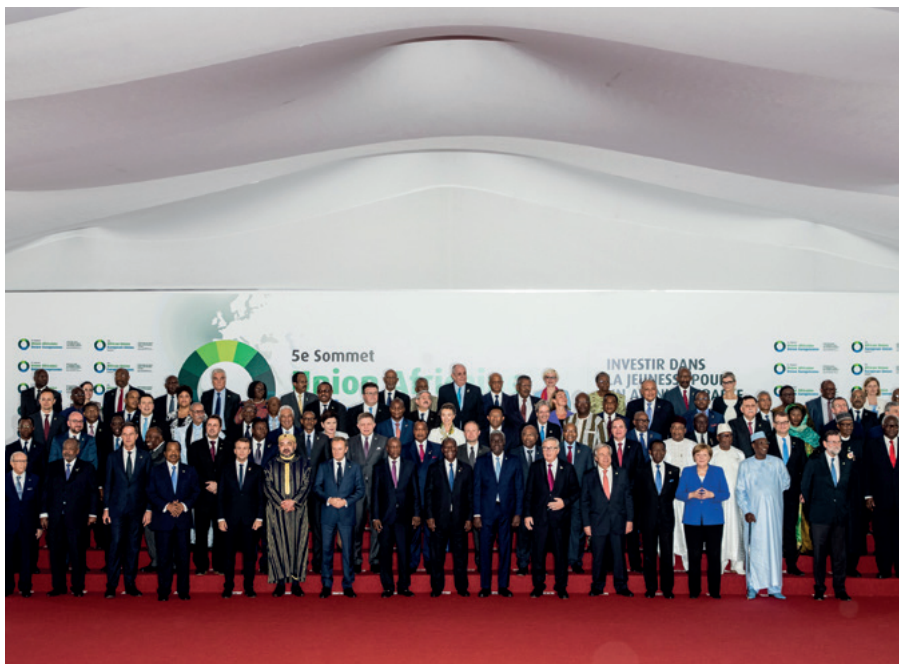


## 4. Renforcer avec l'Afrique l'ordre international fondé sur des règles

**L**es menaces pour la paix et la sécurité ainsi que les défis planétaires tels que la pauvreté, la faim, le terrorisme, la criminalité organisée ou le changement climatique ne peuvent être résolus qu'en coopération étroite avec nos partenaires africains. Il faut pour cela des règles, des institutions et un cadre fiables au niveau multilatéral.

Les pays africains sont des acteurs et défenseurs importants de l'ordre multilatéral visant le maintien de la paix et de la sécurité internationales, le désarmement et le contrôle des armements, l'imbrication mondiale des économies, le libre-échange et les normes en matière de droits de l'homme et de droit international. L'Union africaine et les organisations régionales, mais aussi les pays africains eux-mêmes, contribuent pour une part décisive à renforcer la gouvernance mondiale et l'ordre international fondé sur des règles.

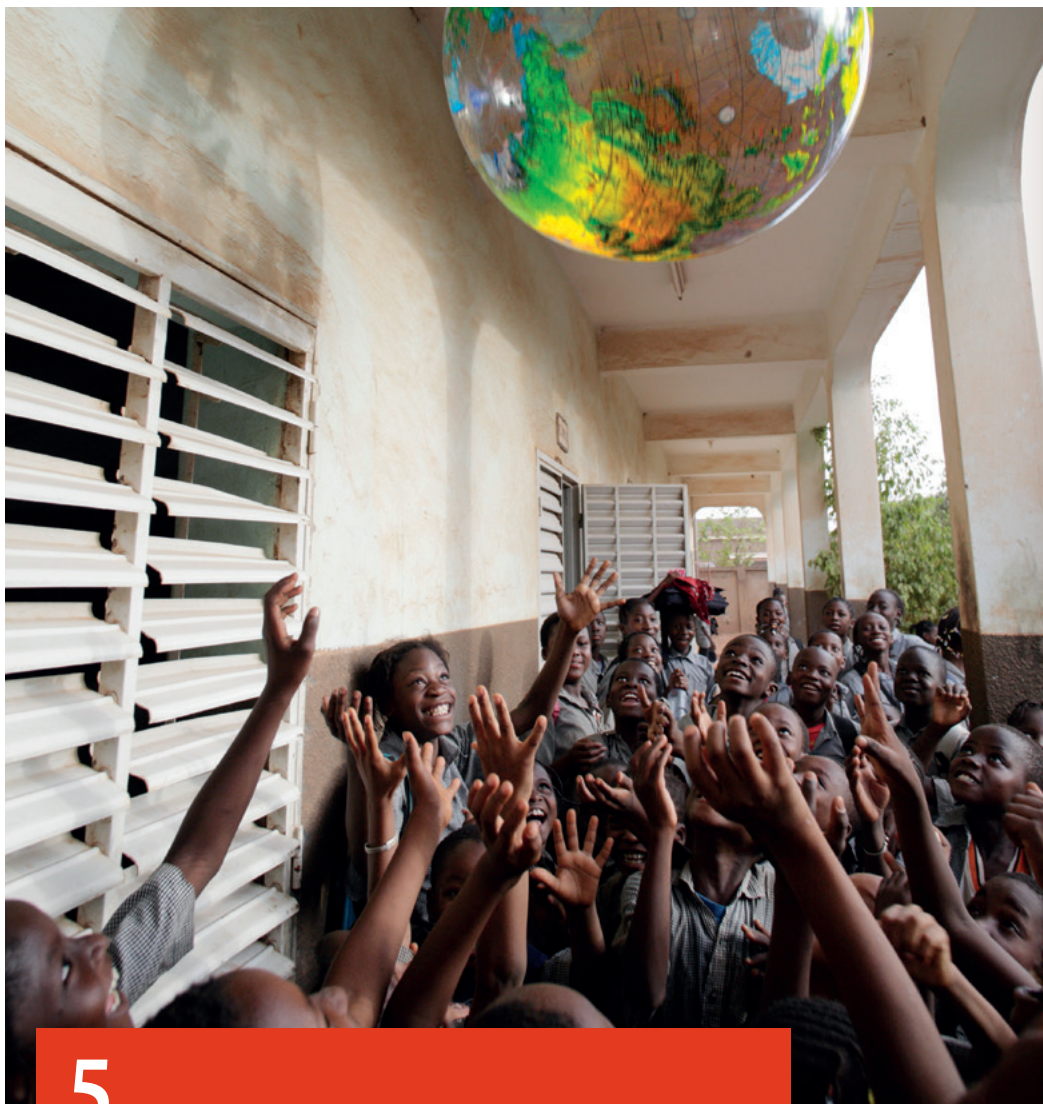
- **Nous voulons coopérer de manière renforcée avec nos partenaires africains à la gestion des enjeux planétaires.** Nous entendons contribuer à ce que l'Union africaine et l'Union européenne et ses États membres coordonnent davantage leurs positions au sein des institutions internationales et des forums multilatéraux et s'engagent **ensemble en faveur d'un ordre international fondé sur des règles et respectant le droit international**, ainsi qu'en faveur d'un commerce international libre, juste et fondé sur des règles. Durant notre présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2019 et 2020, nous voulons également coopérer dans ce sens avec les membres africains du Conseil.
- Nous continuerons d'agir ensemble pour que les institutions internationales, dont le Conseil de sécurité des Nations Unies, **deviennent plus inclusives et plus représentatives** et reflètent les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.



SOMMET UA-UE À ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE ©PICTURE ALLIANCE / PHOTOSHOT

- **Nous voulons coopérer de manière renforcée avec nos partenaires africains à la gestion des enjeux planétaires.** Nous entendons contribuer à ce que l'Union africaine et l'Union européenne et ses États membres coordonnent davantage leurs positions au sein des institutions internationales et des forums multilatéraux et s'engagent **ensemble en faveur d'un ordre international** fondé sur des règles et respectant le droit international, ainsi qu'en faveur d'un commerce international libre, juste et fondé sur des règles. Durant notre présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies en 2019 et 2020, nous voulons également coopérer dans ce sens avec les membres africains du Conseil.
- Nous continuerons d'agir ensemble pour que les institutions internationales, dont le Conseil de sécurité des Nations Unies, **deviennent plus inclusives et plus représentatives** et reflètent les réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.

- Les **Objectifs de développement durable (ODD) du Programme de développement durable à l'horizon 2030** qui ont été adoptés à l'échelle universelle en 2015 forment un fil conducteur pour l'action et la coopération mondiales. Notre politique africaine visera systématiquement à appliquer le grand principe qui consiste à ne pas faire de laissés-pour-compte et à réaliser les ODD, et sera adaptée si nécessaire. Nous nous engagerons pour que les dimensions économique, écologique et sociale du développement durable soient prises en considération à part égale et veillerons ainsi à renforcer la cohérence de l'action bilatérale et multilatérale.
- Dans l'UE, nous souhaitons user des négociations sur le nouvel accord de Cotonou entre l'UE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – l'actuel accord de Cotonou expirant en 2020 – pour développer encore les **relations entre l'UE et les États d'Afrique dans le cadre du partenariat UE-Afrique**. Avec le soutien des ressources financières nécessaires, nous voulons porter les relations entre l'UE et l'Afrique à un niveau supérieur. L'acquis de la Politique européenne de voisinage doit être conservé pour les pays d'Afrique du Nord.
- Les pays en développement, y compris d'Afrique, sont ceux qui bénéficient le plus d'un **système commercial international fort et fondé sur des règles**. Nous voulons donc renforcer la coopération avec les pays africains dans le cadre de la discussion sur la modernisation de l'OMC, en tenant compte des intérêts de développement légitimes.
- L'Afrique compte parmi les principales victimes du changement climatique planétaire et des phénomènes naturels extrêmes. Nous axerons notre coopération avec l'Afrique sur les **objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat** et nous aiderons les partenaires africains à augmenter leur capacité d'adaptation aux effets du changement climatique et à conserver les biens communs mondiaux.



## 5. Approfondir nos partenariats au niveau de la société civile

**L**es contacts au niveau de la société civile sont le fondement d'une meilleure compréhension mutuelle et du développement d'un partenariat solide. Le dialogue et la coopération ne doivent donc pas se limiter à l'échelon intergouvernemental, mais s'étendre au niveau intersociétal. Nous voulons intensifier les contacts entre citoyens et acteurs non publics. Nous nous emploierons auprès de nos partenaires africains à préserver et agrandir les marges de manœuvre des fondations politiques et de la société civile.

Une meilleure compréhension nécessite aussi une meilleure connaissance du passé colonial de l'Allemagne toujours perceptible en Afrique, tout comme une connaissance exacte du temps présent.

- **Nous intensifierons les contacts, notamment de jeunes, dans le domaine de l'éducation, de la formation et des échanges entre l'Afrique et l'Allemagne.** Nous voulons promouvoir les programmes d'échanges et de rencontres entre jeunes Allemands et Africains et user davantage de la langue allemande comme lien. Cela inclut le développement des programmes de bourses, la promotion des réseaux d'anciens boursiers ainsi que les coopérations universitaires et la coopération scientifique. Par ailleurs, nous nous efforçons d'améliorer la cohérence de notre politique de visa avec notre objectif : faciliter les rencontres entre les populations de nos continents.
- **Nous voulons promouvoir les partenariats avec la société civile africaine.** Nous y associerons pour cela le secteur privé. Nous nous engageons pour que le champ d'action de la société civile ne soit pas restreint mais au contraire élargi. Les médias indépendants et libres jouant un rôle crucial, nous soutiendrons ce rôle en proposant des coopérations dans le domaine du journalisme et des médias. Les acteurs sociaux peuvent par ailleurs être des leviers importants d'innovation, de créativité, de progrès et de paix durable ; ils sont à certains endroits nos principaux interlocuteurs.
- Nous voulons **poursuivre le partenariat de transformation** avec les pays d'Afrique du Nord qui mettent en œuvre des réformes démocratiques et sociales.

- Aux yeux du gouvernement fédéral, le respect des droits de l'homme reste un enjeu universel. Nous continuerons de **soutenir les initiatives africaines** – qu'il s'agisse d'initiatives publiques, régionales ou émanant de la société civile – **ayant vocation à consolider et à mettre en œuvre les droits de l'homme.**
- **Nous voulons mettre à profit les chances d'urbanisation en Afrique** comme moteur de la croissance, de la transformation de la société et de la connectivité mondiale et en minimiser les risques. À cet effet, nous souhaitons promouvoir le dialogue avec et entre communes et villes allemandes et africaines.
- Nous voulons encourager **l'acquisition de connaissances des langues, des cultures et de l'histoire africaines en Allemagne.** Il convient de donner davantage de visibilité aux thèmes africains et à leur influence culturelle.
- La mise au net du passé est nécessaire pour pouvoir forger l'avenir. Nous développerons donc encore l'étude de **l'histoire coloniale de l'Allemagne en Afrique.** Cela s'applique également au traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux. Nous continuerons de contribuer à la préservation et protection de l'héritage culturel africain par des mesures de sauvegarde de la culture.
- Nous souhaitons associer de manière ciblée la **diaspora africaine** ainsi que nos compatriotes aux racines africaines au débat sur la politique africaine et valoriser leurs expériences spécifiques dans la définition de notre politique africaine.



Éditeur:  
Ministère des Affaires étrangères allemand  
Werderscher Markt 1  
10117 Berlin

Impression:  
Druck- und Verlagshaus Zarbock GmbH & Co. KG

Design:  
Felix Nowack